

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Ré
Mo
b

08186856

déposé au greffe du Tribunal de
Commerce de Tournai, le ...Greffe **21 NOV. 2008**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/12/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0426.890.070

Dénomination

(en entier) : **ENTREPRISES GENERALES JEAN-PIERRE PIRARD**Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**Siège : **Rue Sartiau, 10 à 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING (OEUDEGHIEN)****Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS**

D'un procès-verbal dressé par le Notaire Albert LOIX, de résidence à Tournai, le 18 novembre 2008, en cours d'enregistrement, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée «ENTREPRISES GENERALES JEAN-PIERRE PIRARD», dont le siège social est établi à 7911 Frasnes-lez-Anvaing (Oeudeghien), Rue Sartiau, 10 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

1°) Modification de la dénomination actuelle à savoir «ENTREPRISES GENERALES JEAN-PIERRE PIRARD» pour adopter celle de «TRAVAUX CHRISTOPHE ET FREDERIC» en abrégé «TCF»

2°) Transfert du siège social actuellement situé à 7911 Frasnes-Lez-Anvaing (Oeudeghien), Rue Sartiau, 10, pour le situer désormais à 7880 Flobecq, Bichurée, 3.

3°) Modification de l'objet social

A) Rapport établi par les gérants en application de l'article 287 du Code des Sociétés, avec en annexe, un état comptable ne remontant pas à plus de trois mois.

B) Modification de l'objet social pour le libeller désormais de la manière suivante :

« La société a pour objet, pour son compte et pour le compte de tiers ou en participation avec ceux-ci, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour autant que les activités réglementées aient préalablement obtenu leur agrément nécessaire et dans le strict respect des dispositions légales :

- les entreprises générales, la maçonnerie, le béton, la démolition et la construction, le gros œuvre, la préfabrication et tout ce qui a trait, de loin ou de près, au bâtiment, la transformation, l'achèvement, l'aménagement la réparation, l'entretien, le nettoyage de tout ou partie d'un immeuble par nature, ainsi que toute opération comportant à la fois la fourniture d'un bien meuble et son placement dans un immeuble ;
- la réalisation de tous les travaux agricoles et notamment, la préparation des terres, la création des cultures, le traitement des récoltes, la pulvérisation des récoltes, la lutte contre les animaux nuisibles, en relation avec l'agriculture, la taille des arbres fruitiers et des vignes, la récolte et la préparation des cultures en vue de leur commercialisation, l'élagage des arbres, l'exploitation de systèmes d'irrigation, la création et l'entretien de jardins, de parcs et d'espaces verts, la location de machines et d'équipements agricoles avec ou sans opérateur.
- le transport routier de marchandises, le transport de conteneurs, le dépôt et la location des conteneurs.
- la réalisation de tous travaux de terrassement, le drainage des terrains agricoles et sylvicoles, l'exécution de forages, les travaux de dragage, la mise en place de fondation, le montage d'échafaudage, l'exécution de travaux de rejointoiement, le montage de cloisons sèches à base de plâtre, la mise en œuvre de matériaux d'isolation thermique, acoustique et antivibratile, la peinture d'ossatures métalliques, le nettoyage des bâtiments y compris le sablage, la location de matériel de construction.
- la collecte et le traitement des eaux usées, le nettoyage des voiries, l'organisation de la collecte et le tri des déchets.

La société peut s'intéresser par voie d'apport, de cession, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière, d'association ou de toute autre manière quelconques, à toutes autres sociétés ayant un objet similaire, analogue ou connexe au sien ou susceptible d'en favoriser l'extension ou le développement.

La société peut accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet.

La société peut être administrateur, gérant ou liquidateur. »

4°)- Suppression de la valeur nominale des parts sociales.

5°) - Expression du capital en euros

6°)- Augmentation de capital à concurrence de 7,99 € pour le porter de 18.592,01 € à 18.600,00 €, sans création de parts sociales nouvelles, par incorporation au capital d'une somme de 7,99 € à prélever sur les réserves disponibles de la société.

7°)- Constatation de la réalisation effective de l'augmentation de capital.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature

Volet B - Suite

8°)- Modification de la date de clôture de l'exercice social pour la porter du 30 juin au 31 décembre de chaque année, et ce à compter de l'exercice social en cours qui se clôturera le 31 décembre 2009.

9°)- Modification de la date de l'assemblée générale ordinaire pour la fixer au 3ème vendredi du mois de mai de chaque année à 18 heures.

10°)- Démission de Monsieur Jean-Pierre PIRARD, en qualité de gérant statutaire à compter du douze septembre deux mil huit. Décharge pleine et entière de sa gestion jusqu'à cette date.

11°)- Refonte des statuts en vue de les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent et de les adapter aux dispositions du Code des sociétés.

12°)- Nomination en qualité de gérants non-statutaires à compter du 1er septembre 2008 de :

1° Monsieur DELFAIRIERE Christophe, Christian, Michel, né à Renaix, le 27 mars 1980, célibataire, domicilié et demeurant à 7862 Lessines (Ogy), Rue Sottenière, 5. (800327-385-21.)

2° Monsieur DUBOIS Frédéric, Alain, Ghislain, né à Ath, le 29 septembre 1980 époux de Madame Delphine DELFAIRIERE, domicilié et demeurant à 7903 Leuze-en-Hainaut (Blicquy), Rue du Couvent, 65. (NN 800929-395-90)

Ils sont nommés pour une durée indéterminée. Leur mandat est rémunéré.

13°)- Pouvoirs conférés aux gérants pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposé en même temps : Expédition, rapport des gérants et statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/12/2008 - Annexes du Moniteur belge